

**COMPTE RENDU SOMMAIRE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 MARS 2018**

- **Compte administratif 2017 commune** : Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2017 de la commune : budget de 646 080€ pour les dépenses et recettes de fonctionnement, dépenses : 482 009.48€ et recettes : 681 519.84. Budget de 400 322€ en dépenses et recettes d'investissement, dépenses : 214 040.55€ et recettes : 152 209.17.
- **Affectation du résultat de fonctionnement 2017 vers 2018 commune** : Le conseil municipal affecte la somme de 61 831.38€ au déficit d'investissement reporté, la somme de 123 821.38 en réserve, la somme de 75 688.98 à l'excédent de fonctionnement reporté et la somme de 1591.91€ à l'excédent de fonctionnement reporté du CCAS suite à la dissolution du budget.
- **Compte administratif 2017 lotissement du champ de la Grange** : Le conseil municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2017 du lotissement du champ de la Grange : budget de 451 672.32 en dépenses et recettes de fonctionnement, dépenses : 313 131.61€ et recettes : 433 448.79€. Budget de 254 008.23€ en dépenses et recettes d'investissement, dépenses : 244 111.17€ et recettes : 167 008.23€.
- **Affectation du résultat de fonctionnement 2017 vers 2018 lotissement** : Le conseil municipal affecte la somme de 12 689.10€ au déficit d'investissement reporté, la somme de 12 689.10 en réserve, la somme de 106 049.15 à l'excédent de fonctionnement reporté.
- **Taux des taxes locales** : Le conseil municipal décide d'augmenter le taux des taxes locales à 2% pour 2018 : 18.33% taxe habitation, 15.12% taxe foncier bâti et 29.63% taxe sur le foncier non bâti, l'attribution de compensation de la Communauté de Communes est de 42 340€.
- **Membres de la nouvelles commission de CCAS** : Suite à la dissolution du budget CCAS, le conseil municipal décide de renouveler les membres de l'ancienne commission.
- **Subvention pour travaux de l'église** : Le conseil municipal sollicite une subvention auprès de la Région et au titre de la mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie locale de développement LEADER pour le projet de restauration des charpentes et couvertures de l'église, inscrite en totalité depuis le 1^{er} juillet 2015.
- **Prêt travaux église** : Le conseil municipal autorise le Maire à consulter les banques pour la réalisation d'un emprunt pour assurer le financement de relais dans l'attente des subventions pour les travaux de charpentes et couvertures de l'église.
- **Convention Sarthe numérique** : Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation Sarthe Numérique, concernant l'implantation d'un point de mutualisation situé devant le 1 rue de la Mairie, dans le cadre du déploiement du réseau d'initiative publique très haut débit de la Sarthe.

- **Devis prises et saleuse** : Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis Bouygues pour la fourniture et pose de 4 prises d'illuminations, d'un montant de 1479.60€ TTC et le devis Depussay pour la fourniture d'une saleuse, d'un montant de 1368€ TTC.
- **Appel d'offres travaux de voirie** : Le conseil municipal autorise le Maire à lancer l'appel d'offres pour les travaux de voirie de la Route de la Vallée ainsi que le reprofilage route du Croset et lotissement du gué de l'Huisne.
- **Participations et subventions 2018** : Le conseil municipal a voté 78 170€ de participations et 6 990€ de subventions aux associations pour l'année 2018.
- **Amortissement étude aménagement du bourg** : Le conseil municipal a réalisé en 2015 une étude pour l'aménagement du bourg. Il est nécessaire d'amortir la somme de 7 126.80€ pour 1 an au compte 28031.
- **Changement de noms de lieux dits** : Dans le but d'harmoniser la numérotation des lieux dits, le conseil municipal décide les modifications suivantes :
Le lieu-dit Ferme Hameau sera nommé 8 le Hameau et le lieu-dit Pierrefiche sera nommé 1 le Rocher. Une signalisation et une numérotation seront implantées pour ces sites